

ABONNEMENTS

CANADA ET ÉTATS-UNIS

En un an... \$1.50
 Six mois... 0.75

Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Agents demandés dans toutes les localités où il n'y en a pas. Commission, 20 pour cent.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

ANNONCES

ère insertion, par ligne... 10 cts.
 insertions subséquentes... 5 "

Les annonces à long terme peuvent être faites à des conditions spéciales.

Bureau de rédaction et d'affaires
 96, rue Saint-Joseph, en face du
 Bureau de Poste

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF

ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frère.

AVIS.

Bureau à Montréal:—M. D. HENAU, 240 rue Jacques-Cartier, est autorisé à solliciter des abonnements et des annonces pour notre journal, à recevoir les paiements et à donner des reçus.

Dépôts à Montréal:—A. E. PAYETTE, Marchand, 569, Rue Ste Catherine, et P. M. AMYOT, Kosque, Rue N.-D. place Jacques Cartier.

Dépôts à Québec:—L. DROUIN & FRÈRE, libraires, St-Roch; L. G. LÉPINE, libraire, H. V.; N. MORENCY épicer, St-Sauveur.

Edition de huit pages

Les abonnements à cette édition sont: Quatre mois, 50 cts; six mois 75 cts; huit mois \$ 1.00; un an \$ 1.50 seize mois \$ 2.00

Edition populaire ou de quatre pages.

Le prix d'abonnement à cette édition n'est à la portée de toutes les bourses est de 50 cts par année, ou 25 cts. pour six mois.

QUEBEC

SAMEDI 10 FÉVRIER 1883

Nous publions plus loin le remarquable discours prononcé devant l'Institut Canadien, par Mgr l'archevêque de Québec, sur les bonnes lectures. Nous engageons nos amis à lire avec la plus grande attention ce grave document et à se pénétrer profondément des précieux enseignements qu'il contient. Tous nous devons tirer profit des sages conseils que nous donne notre premier pasteur sur cette matière si importante: la lecture.

UNE IDÉE DE FRANÇAIS

Nos bons cousins, les Français, ont de singulières idées sur le Canada et les Canadiens français. Ils s'imaginent que nous sommes des sauvages plus ou moins civilisés. Ils ne peuvent pas croire que nous sommes pour le moins aussi Français qu'eux-mêmes. C'est ainsi que nous trouvons dans la *Mosaïque*, l'un des journaux du groupe Dalloz, le curieux passage que voici:

"La *Mosaïque*, qui a publié plusieurs études fort intéressantes sur la France de l'extrême Orient, ne pouvait oublier la France américaine, fille à jamais regrettée que tant de souvenirs rattachent à la mère patrie. Les Annamites sont d'hier, et les Canadiens appartiennent, depuis plus de deux siècles, à la France, qui les a engendrés à la civilisation."

Ce rapprochement entre les Annamites et les Canadiens est d'une naïveté charmante. Et que penser de ces "Canadiens engendrés à la civilisation" par la France? Evidemment, l'aimable écrivain de la *Mosaïque* nous prend pour les descendants des Hurons et des Algonquins qu'évangélisèrent, il y a deux siècles, les missionnaires de la compagnie de Jésus. Personnellement, nous aimerions autant avoir pour ancêtres les sauvages d'Amérique que

les anciens sauvages d'Europe, les Gaulois et les Francs. Mais comme question d'histoire, les Canadiens n'appartiennent ni de près ni de loin à la race rouge. C'est une vérité élémentaire que nos amis les Français paraissent incapables de saisir.

Les mesures rentrees.

On se rappelle encore les "mesures rentrees" du gouvernement Joly. Elles ont été le sujet de plus d'une épigramme dans la chambre et dans la presse. M. Joly avait fait annoncer dans le discours du trône plusieurs projets de loi qu'il n'osa soumettre ensuite à la législature de crainte de les voir repoussés. On s'est beaucoup moqué de lui dans le temps.

Voilà que le cabinet Mousseau suit l'exemple du gouvernement libéral. Il va même plus loin. Il soumet des projets, des résolutions; puis, les voyant fort mal accueillis par ses propres amis, il demande la permission, comme dirait M. Wurtele, de les retirer.

C'est ainsi que le gouvernement avait d'abord soumis une série de résolutions pour obliger les municipalités, où une offense quelconque, outre une félonie, aurait été commise, à payer vingt-cinq cents par jour pour l'entretien de tout prisonnier condamné pour telle offense.

De plus, le gouvernement voulait mettre à la charge des municipalités, l'entretien de tout prisonnier qui, une fois son terme d'emprisonnement expiré, ne pourrait pas sortir de prison à cause de maladie ou faute de moyens de subsistance.

C'était du nouveau tout à fait, c'était ajouter une charge considérable aux obligations des municipalités.

Cette taxe directe a soulevé de vives protestations à la chambre, non-seulement du côté de l'opposition, mais même, mais surtout du côté ministériel. MM. Beaubien, Asselin et autres députés conservateurs s'élevèrent contre les résolutions. M. Beaubien, surtout, fit voir que ce n'était pas le moment d'imposer de nouvelles taxes. On a promis au pays, a-t-il dit, que si le chemin de fer était vendu on n'aurait pas besoin de nouveaux impôts, et aujourd'hui, pendant que les spéculateurs à qui nous avons cédé notre propriété provinciale à vil prix, se prélassent sous nos yeux avec les gros profits qu'ils ont réalisés aux dépens du pays, le gouvernement vient nous demander de nouveaux sacrifices. Assurément, le moment est fort mal choisi.

Cette attitude vigoureuse prise par M. Beaubien, qui avait évidemment pour lui l'immense majorité des conservateurs, inspira une crainte salutaire au cabinet. Il se hâta de retirer ses malencontreuses résolutions, et ne les préenta de nouveau qu'après les avoir profondément modifiées.

Aujourd'hui, les municipalités n'auront à payer que quinze cents au lieu de vingt-cinq

par jour, et la liste des offenses est grandement diminuée. Il ne s'agit plus que de vagabondage et des contraventions aux règlements municipaux. La clause mettant à la charge des municipalités l'entretien des prisonniers malades ou indigents a complètement disparu. Enfin, c'est une reculade en règle. M. Wurtele a expliqué que l'effet de la nouvelle loi sera de diminuer au lieu d'augmenter les charges municipales. Car actuellement les municipalités sont obligés, en vertu de la loi de 1875, à payer vingt-cinq cents par jour pour l'entretien des prisonniers condamnés pour vagabondage ou infraction des règlements municipaux. Mais par une lacune dans la loi, si un prisonnier est condamné en vertu du chapitre 102 des statuts refondus du Bas Canada, au lieu de l'être en vertu de la loi fédérale, les municipalités n'ont rien à payer. Les nouvelles résolutions sont destinées uniquement à faire disparaître cette anomalie en mettant à la charge des municipalités l'entretien des prisonniers condamnés pour vagabondage ou infraction aux règlements municipaux, quelle que soit la loi en vertu de laquelle ils sont condamnés. Mais la somme fixée est de quinze cents au lieu de 25 cents comme le voulait la loi de 1875. De sorte que si le nombre des prisonniers pour lesquels les municipalités auront à payer est augmenté, la somme à payer dans chaque cas se trouve diminuée.

Le gouvernement s'est fait rudement turlupiner sur cette reculade que certains de ses amis trop zélés ont voulu faire passer pour du courage. La vérité vraie, c'est que le gouvernement, se voyant en face d'une défaite, a retiré. Mais l'opposition libérale a grandement tort de considérer cette victoire comme siennne. Le triomphe appartient tout entier à l'opposition conservatrice qui, par son attitude ferme et indépendante, a forcé le gouvernement à rentrer ses résolutions et à les modifier radicalement.

Le gouvernement avait aussi préparé et fait distribuer aux députés, une série de résolutions touchant la perception des contributions municipales au fonds des "bâtisses et des jurés." Dans la première série, il y avait une clause qui mettait à la charge des municipalités la reconstruction et l'agrandissement des prisons et des palais de justice. Dans la deuxième série, qui a été votée, cette clause a été mystérieusement supprimée, grâce, sans doute, aux observations de l'opposition conservatrice.

On le voit, le gouvernement Mousseau est en train de rendre des points du cabinet Joly.

UN FAUX PRINCIPE.

On s'éloigne de plus en plus, dans notre pays, du véritable gouvernement constitutionnel; on tombe dans la démocratie pure, presque dans le communisme.

Ces jours derniers, pendant la discussion sur les résolutions dont nous parlons ailleurs,

on a émis à la chambre d'assemblée une doctrine qui constitue une véritable hérésie constitutionnelle. On a prétendu que le gouvernement n'est qu'un comité de la chambre qui n'a d'autre mission que de faire exécuter la volonté de la majorité parlementaire. Cela est tout à fait contraire au droit constitutionnel anglais dont nos hommes publics parlent si souvent mais que si peu connaissent véritablement. Nous croyons que c'est lord Dufferin qui, le premier, dans notre pays, a formulé cette erreur profonde qui peut conduire les Canadiens-français très-loin dans la voie de la démagogie.

Nous disons les Canadiens-français, car comme nos ancêtres les Français, nous sommes beaucoup plus logiques que nos voisins les Anglais. Paisez-vous un faux principe, et nous en tirerons toutes les mauvaises conséquences, quelque désastreuses qu'elles puissent être. Les Anglais, au contraire, ne tireront pas d'un faux principe les conséquences les plus nuisibles. Ils savent résister à la logique lorsque la logique leur dit de se couper le coup. Est-ce un défaut ou une qualité, c'est ce que nous ne sommes pas prêt à discuter ici. Nous nous contentons de constater le fait.

Oui, l'axiome de lord Dufferin, que le gouvernement n'est qu'un comité de la chambre, est très faux et très dangereux. Les ministres sont les ministres de la couronne, ses organes, et nullement les humbles serviteurs des chambres. Ils doivent, sans doute, posséder la confiance de la majorité des représentants populaires, mais voilà tout. A eux, qui avec la couronne ne forment qu'en tout, l'initiative, la direction des affaires publiques. Ils sont responsables aux chambres, ils doivent leur rendre compte de leur administration, ils peuvent être critiqués et censurés par elles, mais ce sont eux qui gouvernent le pays au nom de la couronne. Faire du cabinet un comité de la chambre, c'est détruire de fond en comble l'idée monarchique que nous prétendons exister encore dans notre pays. C'est défigurer notre forme de gouvernement, c'est la rendre bien plus démocratique que la république américaine.

Que devient, avec ce système, la "pondération des pouvoirs" dont on parle si souvent et qui fait la stabilité du gouvernement anglais? Nous tombons dans le parlementarisme pur, ce qui est la pire de toutes les formes de gouvernement. Il faut donc réagir contre ces tendances démagogiques et reconnaître à la couronne et à ses représentants la part qui leur revient de droit dans le gouvernement du pays.

On prétend que lors de la dernière réunion des députés ministériels, il a été entendu que le gouvernement ne soumettra dorénavant aucun projet de loi important, sans avoir obtenu au préalable le consentement de la majorité de la chambre. Si réellement une telle entente a eu lieu, nous n'hésitons pas à dire que c'est une très grave infraction au droit constitutionnel anglais. Encore une fois, aux ministres de la couronne

appartient l'initiative des mesures publiques; aux chambres de discuter librement les projets de loi qui lui sont soumis, ainsi que les divers actes administratifs du cabinet. Voilà le vrai constitutionalisme anglais; n'en sortons pas.

La leçon de Nicolet.

M. Dorais est élu à Nicolet à une très forte majorité, près de 250, sur son concurrent, M. Houde, l'ancien député.

Les deux candidats se sont prononcés, à qui mieux mieux, contre la clique, le gouvernement Chapleau et la vente du chemin de fer. Il faut croire que M. Dorais s'est prononcé avec plus d'énergie que son rival.

Le comté de Nicolet est unanime à flétrir les sénécalleux. Il en serait de même dans toute la province, s'il y avait des élections générales. Le public est fatigué de tous ces tripotages politiques que nous avons vus depuis quelques années et il veut retourner au régime honnête et respectable que nous avons eu de 1874 à 1878.

Une pétition.

Nous mettons nos lecteurs en garde contre une pétition qu'en fait circuler en ce moment pour demander au gouvernement de choisir le terrain de l'ancien collège des jésuites comme emplacement du nouveau palais de justice.

Ce terrain, on le sait, n'appartient pas au gouvernement, mais à l'Eglise, et ce pétitionnement ne peut avoir d'autre résultat que de rendre plus difficile la restitution des biens des jésuites. C'est l'œuvre de quelques intrigants qui se servent des gens respectables pour atteindre leur but.

Plusieurs ont signé croyant que la pétition sauvegardait suffisamment les droits de l'Eglise.

Un de nos amis a voulu ajouter à sa signature un mot pour sauvegarder les droits de l'Eglise. On n'a pas voulu accepter sa signature à cette condition!

Qu'on ne signe donc pas cette pétition. Le palais de justice peut parfaitement bien se construire sur le terrain de la rue Saint-Louis. Les plans préparés par M. Taché pour un édifice sur cet emplacement sont magnifiques au dire des hommes les plus compétents.

NOUVELLES D'EUROPE.

France.

Le malaise augmente de plus en plus en France. On croit que l'armée est hostile au projet de loi du gouvernement qui autorise l'expulsion des membres des anciennes dynasties. Les princes d'Orléans sont fort populaires dans l'armée, paraît-il.

Le prince Jérôme a été condamné à subir son procès pour avoir tenté de renverser le régime actuel.

On croit que le sénat va rejeter le bill d'expulsion.

Irlande.

On prétend qu'enfin la police a mis la main sur les véritables meurtriers de lord Cavendish et de M. Burke. Leur procès s'instruit en ce moment à Dublin. Ils sont au nombre de huit.

Le vice-roi d'Irlande, lord Spencer, est parti précipitamment pour Londres, ces jours derniers.

A Loughrea, on a trouvé un homme mort de faim. Dans l'ouest de l'Irlande il y a beaucoup de misère. Dimanche, une foule de gens affamés s'est rendue devant la maison de Mgr Duggan, évêque de Clonfert. L'évêque leur a dit qu'il avait distribué déjà ses dernières ressources.

Ecosse.

L'agitation agraire dans l'île de Skye continue. Une canonnière y a été envoyée pour intimider les fermiers qui sont en guerre avec leurs *houllords*.

Russie.

Un avertissement solennel, imprimé sur vélin, a été transmis au czar et aux membres du cabinet par les nihilistes. Ceux-ci demandent des réformes, la liberté de conscience, la liberté de la presse. Si on ne leur accorde pas ce qu'ils réclament ils auront recours à la violence.

A travers la presse canadienne.

Parlant de l'affaire Mercier-Chapleau l'*Etendard* dit :

"C'est d'après le même principe que l'on achète tout : Chemins de fer, terrains miniers, mandats politiques, contrats du gouvernement. On exalte comme des génies les habiles qui savent spéculer ainsi au dépens de la morale et du coffre public. Ceux qui sont incapables de telles transactions sont tenus pour des imbéciles.

"N'est-il pas temps que les honnêtes gens se lèvent ensemble pour protester contre de semblables transactions?"

L'*Etendard* a commencé à paraître régulièrement, le 3 février. Notre vaillant confrère annonce qu'il a été fort bien accueilli du public. Tant mieux!

Le *Courrier de Montréal* continue à dénoncer vivement la vente du chemin de fer du Nord. Notre confrère fait bien voir tout ce qu'il y a de ténébreux dans cette scandaleuse transaction par laquelle la province a été dépouillée de sa plus belle propriété au profit de quelques spéculateurs, amis de M. Chapleau.

Le *Monde*, qui doit s'y connaître, annonce que M. Sénécal est directement intéressé dans trois des journaux de la province. Ce serait déjà trop; mais le chiffre fixé par notre confrère est bien trop bas.

Le *Courrier du Canada* est entré ces jours derniers dans la vingt-septième année de son existence. C'est un bel âge pour un journal. Nous offrons à notre confrère nos meilleurs souhaits.

Le *Journal des Trois-Rivières* reproduit, en y donnant son adhésion, notre dernier article sur la coalition et M. Tarte.

Chose assez remarquable, la presse conservatrice, de la nuance sénécalleuse, prend fait et cause pour M. Mercier contre la *Patrie*. Signe des temps.

Les libéraux modérés ou coalitionnistes se trouvent actuellement sans organe à Montréal. On dit que la *Tribune* doit deve-

nir quotidienne et prêcher l'union de MM. Mercier et Mousseau!

La mort du regretté Mgr Pinsonnault a fourni à plusieurs journaux l'occasion de montrer leur science géographique. C'est ainsi que le *Chronicle* annonce la mort de l'évêque de Berthier; il n'a pas dit si c'était Berthier en haut ou en bas.

On pouvait mettre cela sur le dos des typographes. Mais voici quelque chose qui est évidemment de la rédaction. La *Gazette* de Joliette a parlé de "l'évêque de Birtha, (Territoire du Nord Ouest)." C'est un vrai comble.

Mais comme toujours, c'est la *Minerve* qui a remporté la palme de l'ignorance. La vieille dit : "Sa mort n'en a pas moins causé une vive émotion dans notre ville où il residait depuis sa retraite du siège de Windsor." Or, Windsor n'a jamais été siège épiscopal. Mgr Pinsonnault fut consacré le 18 mai 1856 évêque de London; puis transféré, à sa demande, au siège de Sandwich, le 2 février 1859.

La *Minerve* dit : "Il transféra peu après le siège de cet évêché à Sandwich (Windsor). Vers 1860, il donna sa démission."

Confondre Sandwich, ou plutôt l'identifier avec la ville de Windsor, qui en est éloignée de deux milles, c'est être fort en géographie. C'est comme qui donnerait Montréal et La Chine pour la même ville. Et remarquez que Windsor, dans la parenthèse de la vieille ne peut indiquer le comté, car il n'y a pas de comté de Windsor; les villes de Sandwich et de Windsor sont toutes deux dans le comté d'Essex.

Mgr Pinsonnault ne donna pas sa démission vers 1860, mais le 18 décembre 1866.

Cette dernière erreur rappelle cette autre de la *Minerve* qui faisait naguère mourir Mgr Farrell en 1869, tandis que ce digne prélat assistait au sacre de Mgr Taschereau le 19 mars 1871 et ne mourait réellement que le 26 septembre 1873.

Il faut se mettre en garde contre les renseignements de la vieille.

D'après le *Star*, les libéraux de Montréal qui ont formé une nouvelle association pour combattre M. Mercier, sont mécontents du chef de l'opposition à cause de ses déclarations relatives à l'éducation. Ils le trouvent trop *clérical*!

Nouvelles générales.

La ville et le district de Montréal sont dans l'émou depuis quelque temps; les étudiants en médecine persistent à voler des cadavres, malgré les rigueurs de la loi. Les étudiants disent qu'ils leur faut des sujets et comme les hôpitaux ne leur en fournissent plus, ils sont obligés de les voler. L'honorable M. Beaubien a appelé l'attention du gouvernement sur cette question aussi délicate que lugubre et il faut espérer que les autorités porteront un remède à l'état de choses dont on se plaint à Montréal.

M. Gagnon, libéral, a été réélu dans le comté de Kamouraska par une majorité de 51 voix.

Les élections dans la province de Manitoba ont donné une forte majorité au gouvernement de M. Norquay.

Voilà encore l'idée extravagante d'une éducation impériale qui revient à la surface. Sir A. T. Galt, représentant du Canada à Londres, l'a prônée dernièrement dans un discours public.

Les libéraux de Montréal, de l'école de la *Patrie*, ont organisé une association politique qui a pour titre : *Association libérale de Montréal*. Le but ostensible de l'organisation est de "réunir les forces du parti," le but véritable est de faire la guerre à M. Mercier.

Nous avons, depuis samedi dernier, un superbe pont de glace entre Québec et Lévis. L'an dernier, le pont n'a pris que le 23 février; il est parti le 24 avril.

Samedi et dimanche une forte tempête a sévi dans la province de Québec et l'on peut dire dans tout le Canada. Les convois de chemins de fer ont été bloqués en plusieurs endroits.

Toute personne qui a besoin d'un harmonium neuf, de première qualité, devrait s'adresser au bureau de la *Vérité*. Nous sommes en mesure de vendre un de ces instruments à bonne composition.

La législature d'Ontario vient d'être dissoute et les élections auront lieu immédiatement. La nomination des candidats est fixée au vingt février, et la votation au vingt sept.

Des amis de l'honorable M. Carou, ministre de la milice, lui ont offert un magnifique goûter, samedi dernier, chez M. Gaspard Drolet, à Charlebourg.

Les chambres fédérales se sont réunies jeudi.

Sa Sainteté Léon XIII a nommé le Très Rév. F. X. Bossé, préfet apostolique du Golfe, prélat domestique surnuméraire. Cet honneur donne au digne prélat apostolique le titre de Monseigneur.

La nouvelle se confirme, d'après le *Canadien*, que M. Sénécal a acheté les scieries et autres propriétés de la succession Hail au prix de \$1,600,000. On prête aussi à M. Sénécal l'intention d'acheter les différentes fabriques de sucre de betterave établies en cette province.

Echos de la session.

A part la discussion sur les résolutions relatives à l'entretien des prisonniers et au fonds des bâtisses et des jurés, discussion dont nous parlons ailleurs, il ne s'est passé rien de bien important à la chambre depuis une semaine.

M. Joly a fait une déclaration assez piquante : Il s'est proclamé tout à fait satisfait de la conduite de M. Mercier comme chef de l'opposition. On a pris cela pour une réponse aux attaques de la *Patrie*. Mais, s'il faut en croire la rumeur, le député de Lotbinière n'aurait fait cette déclaration qu'à la demande réitérée et pressante de ses amis.

* * *

M. Gérin a déposé un projet de loi pour régler les rapports entre patrons et ouvriers. Sans doute les intentions de l'honorable conseiller sont excellentes, mais il faudra étudier ce bill avec le plus grand soin. Les relations entre patron et ouvrier doivent se régler par l'application de la loi morale plutôt que par un statut. Gardons-nous bien du saint-simonisme et du Parnastère.

* * *

M. Mercier nous arrive également avec un projet de loi qui aura besoin d'être surveillé de près; c'est le bill pour établir des bibliothèques gratuites dans les campagnes.

De ce temps-ci, la *Minerve* et le *Monde* prônent l'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal. Dans le comité d'organisation on voit les noms de libéraux avancés, de protestants et de francs-maçons. Une bibliothèque qui aurait une telle origine serait nécessairement mauvaise. Que les catholiques surveillent donc avec le plus grand soin, tous ces projets qui ne sentent pas bon.

* * *

L'ex-chef de l'opposition, qui, soit dit en passant, est encore bien plus chef que le chef actuel, s'est permis, l'autre jour, de monter une scène affreuse à M. Mousseau à propos de ses résolutions rentrées. Il a imaginé une conversation entre le premier ministre et M. Chapleau. Celui-ci demande à M. Mousseau: "Eh bien! mon brave, comment te trouves-tu de ton échange?" Et le premier ministre de répondre: "Mon farceur! tu m'as mis dedans comme il faut. Tu n'avais dit que le cheval ministériel était bien dompté, qu'on n'avait pas besoin de "cordeaux" pour le mener, qu'il suffisait d'un petit coup de fouet de temps à autre pour le faire marcher. Et voilà qu'à la première occasion il se met à se cabrer et à ruer comme un diable. Oui, tu m'as mis dedans comme il faut. Aussi, que suis-je venu faire dans cette galère."

La chambre riait aux éclats, et M. Mousseau lui-même ne put garder son sérieux.

Feu Mgr Pinsonnault.

Nous lisons dans l'*Étendard*: Mgr Pinsonnault n'est plus..... il était l'une des plus grandes figures de l'Épiscopat canadien.

Sa haute intelligence, les belles qualités de son cœur, le rôle important qu'il a joué dans l'histoire religieuse de notre pays, et plus encore, s'il est possible, la voix d'un respectueux amour filial nous imposaient le consolant devoir de faire connaître les traits les plus saillants de sa laborieuse carrière. Que de témoignages de reconnaissance ne lui devons nous pas! Et pourtant, il faut nous taire, ses dernières volontés que l'on nous communique, imposant à ses amis l'obligation de garder sur sa tombe un rigoureux silence. Nous incliner devant sa dernière volonté, c'est encore lui rendre hommage.

Conformément au même désir exprimé par le regretté défunt, ses funérailles ont eu lieu jeudi, le 1er février, sans pompe et sans ostentation, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Le service a été chanté par Mgr Lorrain, assisté par M. le Grand vicaire Légaré, le Rév. M. Dupras, diacre, et le Rév. M. Moreau sous-diacre.

Huit évêques assis taient au service, NN. SS. Fabre, de Goesbriand, Lafèche, Duhamel Moreau, Racine, de Sherbrooke, Grandin, de Saint Albert et Lorrain, du vicariat apostolique de Pontiac. Le séminaire de St Sulpice, les RR. PP. Jésuites, le clergé de la ville, du diocèse et des autres diocèses du Canada, les couvents et les institutions religieuses et de charité s'étaient fait représenter. Plus de deux cents membres du clergé remplissaient le chœur; la nef était occupée par une foule recueillie composée des premiers citoyens de Montréal.

La messe harmonisée de Perrault fut chantée avec beaucoup de succès par MM. les étudiants de l'école de médecine Victoria sous la direction de M. Birtz.

L'absoute a été donnée, comme le prescrit le rituel pour la sépulture des évêques, par NN. SS. de Goesbriand, Lafèche, Racine, Duhamel et Moreau.

Puis le corps a été déposé dans le caveau des sœurs de l'Hôtel-Dieu, à côté de celui du Rév. M. Plamondon.

Mgr Pierre Adolphe Pinsonnault est né à la Tortue, comté de Laprairie, en 1815; il fit ses études au collège de Montréal, et fut ordonné prêtre en 1840 à Paris. De retour au Canada, il fut le 1er évêque de London, Ontario; après quelques années d'exercice, il se démit des fonctions de l'épiscopat et fut nommé évêque de Birtha, *in partibus infidelium*. Il vécut depuis à Montréal. Le 4 janvier dernier il entra à l'Hôtel-Dieu, gravement atteint de la maladie de cœur à laquelle il a succombé. Le 14 il recevait les derniers sacrements; le 29 à minuit il perdait connaissance et expira le 30 à 7 hrs 15 du matin.

L'affaire Chapleau-Mercier.

Dans les journaux et les cercles politiques on s'occupe toujours de cette vilaine affaire. On l'appelle: l'incident Mercier-Beaugrand-Poirier. Il nous semble que ce nom est mal choisi. M. Poirier n'a joué qu'un rôle passif dans cette transaction, tandis que M. Beaugrand n'a fait que la révéler. Les deux principaux acteurs sont MM. Chapleau et Mercier, et le premier de ces deux personnages nous paraît encore plus compromis que le dernier, ce qui n'est pas, peu dire.

M. Mercier, nous l'avons déjà dit, a publié une longue explication de cette affaire, explication qui n'explique rien du tout, ou plutôt qui confirme l'accusation portée par M. Thibaudeau.

M. Mercier a beau accumuler les phrases, il a beau garder le silence à propos du fameux billet, il est obligé, d'avouer, que M. Chapleau a négocié avec lui, M. Mercier, le retrait de la candidature de M. Poirier, à Terrebonne, en août dernier, et que la somme de \$3,800 a été payée par M. Chapleau et ses amis à des chefs libéraux. Peu importe que ce soit M. Duchesneau, ou M. Mercier qui a reçu la plus forte partie de cette somme. Le point important est de savoir s'il y a eu achat et vente d'une élection. Or, cela est clairement prouvé par les aveux mêmes du chef de l'opposition.

Si l'on voulait attaquer l'élection de M. Chapleau devant les tribunaux, on pourrait certainement la faire invalider, et nous ne voyons pas pourquoi le grand homme ne serait pas privé de ses droits politiques.

Si jamais homme public s'est rendu coupable d'un acte de corruption en temps d'élection, c'est bien lui. On a vu des députés privés de leurs droits politiques pour des bagatelles comparées à cette scandaleuse transaction. Il faut espérer que les conservateurs honnêtes, qui veulent purger leur parti de la clique qui le déshonore, profiteront de cette occasion pour reléguer M. Chapleau dans la vie privée.

Quant à M. Mercier, son prestige est fini. Les journaux libéraux modérés et les feuilles sénécalleuses du parti conservateur, ont beau le défendre ou l'excuser; il est coulé. Les masses du parti libéral ne le reconnaîtront pas pour leur chef. Déjà le mouvement contre lui s'accroît à Montréal.

Pris au piège.

Notre ami, ce bouillant "Journaliste" qui ne cesse de guerroyer contre nous dans les colonnes du *Courrier du Canada* vient de se jouer un fameux tour qui restera légendaire dans les annales du journalisme canadien.

Imaginez-vous que le brave homme essaie de nous mettre en contradiction avec les autorités ecclésiastiques. Pour cela, il publie la thèse de la VÉRITÉ, telle que nous l'avons formulée dans notre numéro du 13 janvier, en regard d'un extrait du *Manuel du citoyen catholique*. Puis, il s'écrie: "Nous croyons qu'il y en a suffisamment pour faire voir à nos lecteurs si l'enseignement de M. Tardivel s'accorde ou non avec celui de l'épiscopat de la province."

Là c'est bien entendu, n'est-ce pas, "Un journaliste" maintient son dire: Notre thèse est condamnée à Rome, elle est contraire aux enseignements des évêques de la Province. Or, pour prouver une bonne fois pour toutes à notre contradicteur qu'il n'y a aucune contradiction entre "l'enseignement de M. Tardivel" et l'enseignement des évêques, nous lui dirons que la thèse de la VÉRITÉ qu'il met en regard de l'extrait du *Manuel* EST TIRÉE MOT POUR MOT D'UN OUVRAGE QUI PORTE L'IMPRIMATUR DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC!!! Voilà ce que c'est que le zèle immodéré que le discernement ne tempère point.

Voyant que notre contradicteur nous faisait une querelle d'Allemand, voyant qu'il ne voulait pas retirer ses injustes accusations, nous lui avons tendu un piège, pour le punir un peu, et surtout pour le forcer à ouvrir les yeux. Nous avons donné comme de la rédaction une page copiée mot pour mot dans un opuscule qui porte l'imprimatur de Mgr l'Archevêque. Nous étions bien certain qu'il finirait par tomber dans le panneau, car la passion l'avait complètement aveuglé. Il y est. Nous l'y laissons, et nous espérons qu'à l'avenir il mettra un peu plus de charité et de justice dans ses polémiques. Il s'en trouvera certainement mieux, et il nous remerciera peut-être un jour de la correction toute fraternelle que lui avons administrée dans son propre intérêt.

P. S.—Dans la citation qu'il fait de la VÉRITÉ, "Un journaliste" a mis un *aucun* à la place d'un *que*. C'est sans doute par distraction, car cette substitution d'un mot pour un autre nous fait dire précisément le contraire de ce que nous avons dit. Notre contradicteur doit cependant corriger cette erreur.

Encore.

Nous voyons encore figurer les noms des deux protestants dans la commission d'enquête à Montréal.

Le gouvernement est donc bien déterminé à ne point faire cesser cette criante injustice et cette violation flagrante de l'esprit de la loi scolaire de 1875.

On veut donc admettre le faux principe que les protestants ont quelque chose à voir dans les écoles catholiques.

Il faudra se souvenir en temps et lieu de l'entêtement du premier ministre.

Donnant donnant.

Voilà qu'on veut organiser un dîner en l'honneur du maire Langelier. Naturellement, c'est le *Canadien* qui pousse le plus fort à la roue.

M. Langelier vient de donner un bal; offrons lui un banquet, dit en substance l'organe de M. Tarte. C'est change pour change. *Do ut des*.

Tous ceux qui sont allés au bal, et ils sont nombreux, devront nécessairement souscrire pour le dîner. C'est ainsi qu'on aura une nouvelle preuve de la popularité du maire.

Seulement, il est permis de croire que s'il avait été question du dîner avant le bal, il y aurait eu beaucoup moins de monde à la Salle de musique, l'autre soir.

Quant à nous, nous trouvons que c'est insulter le maire que de lui offrir un dîner dans ces circonstances actuelles.

Reponse remise.

Une réponse aux messieurs du *Journal de l'Instruction publique* est forcément remise à la semaine prochaine, faute d'espace.

Les bonnes lectures.

Nous reproduisons aujourd'hui la plus grande partie du très remarquable discours prononcé par Mgr l'Archevêque de Québec à l'Institut Canadien, lors de l'inauguration du nouvel édifice de cette Institution. Nos lecteurs, nous en sommes certain, nous en saurons gré.

Le second ami qui vous attend dans l'Institut est la bibliothèque, dit Sa Grandeur.

Les anciens l'appelaient; une, *pharmacie de l'âme*. C'est un recueil de remèdes aux deux grands maux de notre esprit, l'ignorance d'abord, puis l'erreur. De ces deux maux le plus grave, à mon avis, c'est l'erreur. L'ignorance est la famine, l'erreur est l'empoisonnement. Toutes deux font mourir, mais après tout il est plus facile d'apaiser la faim que de chasser le poison.

Un bon livre est un ami à la table duquel vous recevez l'hospitalité. Il vous dit vos vérités sans crainte et sans déguisement, et vous ne pouvez vous fâcher contre lui, parce que lui-même garde toujours son sang froid. C'est un miroir qui vous représente tel que vous êtes et tel que vous devriez être. Un

mauvais livre est un empoisonneur qui en veut à la vie de ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans l'homme.

Je conclus de là qu'une redoutable responsabilité pèse sur ceux qui sont chargés de faire le choix des livres qui doivent entrer dans une bibliothèque comme celle de l'Institut Canadien de Québec. Un mauvais livre dans la bibliothèque d'un particulier est un malheur pour son propriétaire ; c'est un danger pour ses enfants, c'est, comme je l'ai dit déjà, c'est un poisson mortel pour l'intelligence ou pour le cœur et quelquefois pour l'un et l'autre.

Ce malheur, ce danger, ce poison sont encore bien plus redoutables dans une bibliothèque comme celle de l'Institut, à laquelle ont accès un grand nombre de personnes dont aucune autorité ne contrôle les demandes. Certes, Messieurs, en parlant ainsi je n'entends pas faire une critique ou porter une accusation. En ami sincère je dis ce qui doit être, laissant à la génération présente et aux générations futures le soin de faire un bon examen de conscience et de bibliothèque, et de déployer toute la prudence possible, non seulement pour bien choisir les livres, mais aussi pour écarter des rayons de la bibliothèque ceux que l'on aurait reconnus plus tard offrir quelque danger.

Je croirais n'avoir accompli qu'à moitié mon devoir comme ami dévoué de l'Institut, si je ne donnais quelques bons conseils à ceux qui viendront fréquenter la salle de lecture.

Tout se résume en deux mots : *bien choisir et bien faire sa lecture.*

Dans la médecine il y a une science spéciale qui a pour objet, non pas de guérir les malades, mais d'entretenir et d'augmenter la santé dans ceux qui ont le bonheur d'en jouir. Pour atteindre ce but, la science hygiénique défend certains aliments qui fatiguent l'estomac, sans donner la force et la vie aux membres, et elle en recommande d'autres qui sont à la fois sains et fortifiants. Dans ce discernement, elle ne prend pas pour base le goût plus ou moins agréable des aliments, mais l'influence bonne ou mauvaise qu'ils peuvent avoir sur la santé.

Pour l'âme, comme pour le corps, il y a une hygiène à observer sous peine de voir le cœur se flétrir, l'intelligence se dévoyer, la volonté subir le joug honteux des passions les plus dégradantes.

Pour éviter cet affreux malheur, il faut donc s'interdire toute lecture qui offre un danger pour la foi, ou pour la morale, ou pour l'intelligence. Tout homme qui jouit de sa raison comprend facilement qu'il est contraire au plus simple bon sens de goûter à un mets empoisonné et qu'il est encore plus absurde de lire ce qui peut donner la mort à la plus noble partie de nous-mêmes.

On accuse quelquefois l'Église catholique de tyrannie parce qu'elle met à l'index certains livres ou certains journaux et défend, sous de peines sévères, aux fidèles de les lire ou même de les garder en leur possession. Une tyrannie ! Non, messieurs, vous le savez comme moi, l'Église n'est pas un tyran ; c'est une mère ! une mère tendre qui comprend son devoir et veut le remplir en toute sagesse.

Une tyrannie ! quoi ! voilà une mère qui dit à son enfant bien aimé : *Je te défends de goûter à ce fruit empoisonné !* Et il se trouve de prétendus amis de la liberté humaine qui crient à la tyrannie ! Le gros bon sens, d'accord avec l'Église, appelle cela un

devoir impérieux dicté par la véritable tendresse maternelle. La mère, qui manquerait à ce devoir, ne mériterait certainement point ce nom de mère qui réveille dans nos cœurs le souvenir de ce qu'il y a de plus tendre, de plus vigilant et de plus fort dans un cœur humain.

Il y a plus de folie et de crime à lire un mauvais livre qu'à se flamber la cervelle.

Mais à part ces livres qui offensent la morale ou la foi, y a-t-il des ouvrages dont la raison nous demande d'éviter la lecture ?

Oui, messieurs, hélas ! il n'y en a que trop. Parmi les romans, il y en a qui sont ce que l'Écriture-Sainte appelle *l'abomination de la désolation*, et qui semblent vomis de l'enfer, comme une lave ardente qui anéantit sur son passage dans un cœur, tout sentiment de pudeur et de moralité même élémentaire : ceux-là sont déjà condamnés. Il y en a d'autres qui, sans avoir le même degré d'effronterie infernale, versent à petite mesure et sous des formes agréables, un venin qui s'infiltré peu à peu dans les veines du lecteur imprudent, et y font d'étranges ravages.

Il y a enfin des livres qui sont peut-être innocents sous le rapport de la morale, mais qui ont le terrible inconvénient de consumer en pure perte un temps précieux qui pourrait et devrait être employé plus utilement. Il n'y a pas longtemps, je voyais le prospectus d'un roman plus ou moins croustillant, dont l'éditeur croyait faire l'éloge en disant que celui qui aura commencé à le lire ne pourra se défendre de le dévorer jusqu'au bout. Hélas ! c'est justement ce qui en fait le danger aux yeux de tout homme sensé.

Combien de belles intelligences, destinées à jouer un rôle important dans le monde, se sont desséchées sous le souffle énerveur de ces lectures entraînantes mais frivoles. On devore ces livres avec une avidité fébrile ; le jour et la nuit y passent ; la tête fatiguée se refuse aux études que le devoir commande ; le cœur amoili éprouve des nausées à la seule pensée d'une étude sérieuse, et voilà une belle intelligence littéralement tuée par ces lectures ! Les mauvais romans sont comme l'incendie qui dévaste une forêt et ne laisse après lui qu'un peu de cendre ; les livres frivoles dont je parle sont comme un petit insecte qui pique le cœur de l'arbre ; le tronc et les branches sont intacts, ils ont encore une apparence de force, mais la racine est morte, le sève est desséchée - jamais on ne verra de feuilles ni de fruits sur les branches de ce squelette.

Dans l'un et l'autre cas le résultat est désastreux ; toute la différence est dans le plus ou moins de temps qu'il faut pour y arriver.

Sur l'écusson de l'Institut Canadien de Québec, je lis ces mots : *Utile dulci* ; le but qu'il se propose est de joindre l'utile à l'agréable ; l'utile avant tout ; l'agréable est un fort gentil compagnon qui sera le bienvenu, pourvu qu'il ne se sépare pas de son frère aîné ; car celui-ci doit avoir la première part de l'héritage, et, après tout, il peut fort bien se passer de son cadet pour mériter l'estime des gens raisonnables. Le cadet tout seul est dangereux ; mais quand il tient compagnie à son grand frère, c'est la perfection.

Si donc les membres de l'Institut veulent avoir dans leur bibliothèque commune autant d'amis sincères et véritables qu'il y a de livres, il faut de toute nécessité que ceux-ci soient choisis avec un soin extrême, d'abord pour en éloigner impitoyablement tout ce qui est mauvais, ou dangereux, ou même simplement

inutile, et ensuite pour y introduire ce qui peut réaliser cet heureux et désirable mélange d'utile et d'agréable, au moyen duquel l'Institut, par sa bibliothèque, sera pour ses membres *protectio fortis et medicamentum vite*, que la sagesse divine déclare être les effets et la marque caractéristique de la véritable amitié.

Ce n'est pas tout d'avoir mis la main sur un bon livre, comme dans la vie corporelle, ce n'est pas tout d'avoir pris une nourriture saine. Pour l'intelligence comme pour l'estomac il y a une digestion à faire, sans quoi l'aliment le plus sain, loin de nourrir, devient un poison quelquefois mortel.

Cette partie n'est pas, sans doute, du ressort de l'Institut : c'est à celui qui vient en lire les livres à en tirer le meilleur profit possible. On me permettra bien de prouver encore ici mon amitié sincère en donnant quelques bons conseils.

Je me rappelle qu'étant encore assez jeune, j'ai lu dans je ne sais plus quel auteur, un passage dont le commencement m'a paru fort étrange, mais la suite empreinte de sagesse.

" Ne lisez pas les bons livres."

" Mais, continuait l'auteur, vu que le temps le plus long est toujours trop court, lisez les meilleurs livres sur lesquels vous pourrez mettre la main."

Les meilleurs ; nous y voilà, messieurs, avis aux lecteurs, puis au comité de la bibliothèque.

" Les meilleurs, disait encore l'auteur, c'est à dire ceux qui pourront vous être les plus utiles à raison de votre âge, de vos connaissances acquises ou à acquérir, de votre position et du but où vous tendez."

J'ajouterai maintenant un petit conseil. Vous avez en mains un excellent livre ; lisez-le attentivement ; repassez-le à satiété ; prenez des notes par écrit. Ne soyez pas comme cet homme dont parle saint Jacques (ch. I. 24) qui après s'être regardé dans un miroir s'en va et oublie aussitôt quel il était ; il n'en reste rien dans son esprit, pas plus que dans le miroir. Lisez beaucoup si vous en avez le loisir, mais lisez peu de livres : *Non multa, sed multum.*

III. Ce que je viens de dire des livres à éliminer de votre bibliothèque, ou à y laisser entrer, je le dis à plus forte raison des journaux.

J'entre ici sur un terrain brûlant ; j'espère, toutefois, en parlant d'amitié, ne pas me faire des ennemis. Je me propose de ne rien dire que les journaux eux-mêmes ne se disent chaque jour les uns aux autres.

L'apôtre saint Jean, dans sa première épître (ch. IV v. 1.) donne à tous les chrétiens un conseil qu'on pourrait, ce me semble, écrire en grosses lettres au-dessus de la table où sont déposés les journaux de notre époque : " Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit ; mais éprouvez les esprits pour voir s'ils sont de Dieu ; parce que beaucoup de faux prophètes se sont élevés dans le monde."

Dans notre siècle, la presse joue un rôle dont on ne peut se dissimuler l'importance pour le bien comme pour le mal. Ces écrits que la presse multiplie, éternise en quelque sorte, et jette chaque jour aux quatre vents du ciel, sont bien autrement féconds, pour l'édification ou pour le scandale, qu'une parole presque aussitôt oubliée qu'elle est entendue : par un nombre toujours restreint d'auditeurs. Un livre, une fois lu, est souvent remis sur le rayon de la bibliothèque et y dort quelquefois dans un silence et un oubli éternels pour son lecteur ; mais la presse redit aujourd'hui

et répétera encore demain ce qu'elle a affirmé hier, et elle prétend toujours, comme on dit, emporter la pièce. Voilà ce qui fait sa puissance pour le mal comme pour le bien ; voilà aussi pourquoi l'Institut, s'il veut être fidèle à sa mission, ne saurait être trop prudent dans le choix de ses journaux comme dans celui de ses livres.

Et puisque l'occasion s'en présente, je félicite et je remercie l'Institut de l'empressement avec lequel il a mis de côté un certain journal des États-Unis, que le dix-huit juillet dernier, j'ai cru devoir condamner solennellement.

Toutefois, je ne voudrais point qu'on pensât que tout journal ou tout livre qui n'est pas condamné nominativement puissent être lu sans danger. Ce serait une tâche surhumaine que d'entreprendre la critique et la condamnation de tout ce qui s'écrit dans les livres ou dans les journaux ; à part certains cas exceptionnels, les principes généraux de la foi et la morale peuvent et doivent suffire pour donner au moins l'éveil à tout homme qui se respecte lui-même et ne veut pas être empoisonné dans son cœur ou dans son intelligence. L'éveil, une fois donné par la conscience, il n'y a rien de plus facile que de prendre conseil, et dans le doute il faut s'abstenir. Quel est l'homme sage qui, ayant à choisir entre un mets certainement innocent et un mets qu'il a quelque raison de croire empoisonné, risquerait sa vie en prenant ce dernier ?

Il y a dans le monde bien des gens qui abrègent considérablement leurs jours, uniquement par le mépris qu'ils ont des règles de l'hygiène, et surtout dans le choix des aliments dont il font usage. De même, il n'y a que trop de personnes qui empoisonnent leur cœur et leur intelligence par l'oubli des règles de la prudence dans le choix de leurs lectures.

IV. L'Institut Canadien de Québec prouve encore son amitié pour ses membres en leur procurant, surtout dans les longues soirées de l'hiver l'avantage d'entendre des lectures ou des conférences. C'est bien ici que c'est vérifié l'adage *UTILE DULCI*, que porte son écusson. Autant que j'ai été à la portée d'en juger, ces conférences, faites par des hommes compétents, ont contribué à répandre des connaissances utiles et intéressantes. Jusqu'à présent l'exiguïté de l'appartement dont on disposait a empêché bien des personnes de venir y passer une agréable et utile soirée ; j'éprouve aujourd'hui une crainte, c'est que la nouvelle et magnifique salle où nous sommes assemblés en ce moment, quoique bien plus spacieuse, ne le soit pas toujours assez pour contenir toute la foule avide d'entendre les conférenciers de l'Institut, si ceux-ci se font un devoir de marcher sur les traces de leurs devanciers, et de se montrer ainsi les véritables amis de leurs compatriotes.

M. le Président et Messieurs, je vous remercie de l'attention dont vous avez bien voulu m'honorer. Je vous ai parlé souvent de l'amitié sincère qui doit se manifester par le bien que l'on cherche à procurer à ses amis ; j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de donner l'exemple en vous exposant ce que je crois être non-seulement le devoir de l'Institut, mais aussi le moyen le plus infaillible de le rendre prospère jusqu'à la consommation des siècles. C'est le vœu de mon cœur et le souhait que forme aussi, sans aucun doute, cet auditoire d'élite.

LA

FLEUR DES BATAILLES.

Je pense que vous n'avez pas connu M. le Bohic, qui était adjoint au maire de St-Jean sur Vilaine dans le comté de Vitré, vers l'année 1828 ; c'était un homme fort recommandable, et c'est lui qui m'a fait sentir pour la première fois l'acre et terrible saveur dans ces mots : *la guerre civile*.

M. le Bohic était vert encore et gaillard, bien qu'il eût ses soixante et quelques années. Son front chauve montrait plus de balafres que de rides et sans une balle qui lui avait fracassé le genou au temps de la chouannerie, il aurait été aussi ingambe que pas un adjoint de son âge. Il était de son métier rebouteur, ou, si mieux vous aimez, chirurgien.

Ce dernier mot, néanmoins, exprimerait mal la position de M. le Bohic, attendu qu'il exerçait son utile industrie en dépit de la faculté. Sa réputation s'étendait fort loin des deux côtés de la Vilaine ; il "reboutait" tous les membres qui se cassaient à deux lieues à la ronde.

Sa maison, couverte moitié en chaume, moitié en ardoises moussues, s'élevait à l'extrémité du bourg de St-Jean, et s'ouvrait sur un petit sentier qui descendait tortueusement jusqu'à la Vilaine. Au de-là de la rivière s'étendait des grasses prairies fréquemment inondées et coupées par d'inombrables ruisseaux que bordent des haies de saule. M. le Bohic habitait cette modeste demeure avec une enfant de quinze ans, sa petite fille dont il paraisait l'éducation en lui apprenant à lire dans de vieux almanachs.

Quand il ne parcourait pas les campagnes, monté sur son bidet borgne, on le trouvait toujours assis au près de sa fenêtre, le nez pris entre deux lunettes large comme des écus de six livres, méditant, fumant et buvant du cidre. A sa droite était un gros chat noir qui n'avait rien de très remarquable, à sa gauche un vieil épagnou aux yeux chassieux, à l'oreille festonnée par la dent des renards, à la tournure fainéante et comme affaissée. La petite fille de quinze ans vaquait dans un coin à quelques menus ouvrages, et chantait tant que la journée durait.

A la croisée, un merle, dont une longue captivité avait usé les plumes, sifflait mélancoliquement et regardait l'espace comme un gourmet nécessairement regarde les saumons géants de l'étalage de Chevet.

L'ameublement était celui de toutes les demeures bretonnes : un lit à double étage avec le bénitier dans la ruelle, une table flanquée de deux bancs luisants, un bahut à serrure de cuivre, une armoire historiée, une pendule en caisse et un pres-soir. Au-dessus de la cheminée, un fusil et un trocblon formaient sautoir et donnaient au tableau une arrière nuance belliqueuse, qui du reste, était parfaitement en harmonie avec l'extérieur sévère et hardi de M. le Bohic. Celui-ci portait le costume des paysans de Vitré, qui consistait alors en une veste de toile,

feutré en laine, sur gilet à revers ; culotte flottante de velours, hautes guêtres boutonnées jusqu'au genou et chapeau représentant exactement une moitié de fromage de Hollande fichée au centre d'un parapluie renversé.

Vieillard, jeune fille et mobilier, tout était d'une propreté irréprochable, chose rare et qu'il faut mentionner comme une exception, très digne d'éloges, aux habitudes héréditaires des naturels de l'île-et-Vilaine.

Entre M. Le Bohic et moi, la connaissance se fit de façon ou d'autre, fort simplement, autant qu'il m'en souvenne. Nos premiers rapports ne présentèrent pas la moindre circonstance qu'on puisse accommoder en drame ou en récit. Lorsque je paraisais sur le seuil, il touchait son grand chapeau, s'inclinait avec grave et douce courtoisie, et disait à sa petite fille :

— Fleurette sers-nous un pot, mon enfant.

Fleurette apportait à deux mains une cruche de cidre, qu'elle posait sur la table en me faisant une belle révérence.

— Va, mon bijou, reprenait M. Le Bohic, tu compteras les oies dans la prairie, et tu diras un Ave à Croix-des-Batailles. Ton aïeule t'entendra, ma fille : ta mère aussi ; elles souriront toute deux dans le ciel.

Fleurette tendait son front blanc, recevait un baiser et descendait en sautillant le sentier qui mène à la rivière. Je la suivais alors du regard, admirais sa taille souple, qui n'était point celle d'une paysanne, et les boucles de ses longs cheveux blonds. M. Le Bohic mettait fin à cette contemplation en me versant une écuelle de cidre, politesse qu'il accompagnait en guise de toast, d'une énergique bouffée et d'un demi-salut.

Après cela, il me demandait ce que chantaient les gazettes, et je lui répondais : "Rien de nouveau." Sa curiosité se trouvait satisfaite. Nos entretiens dépassaient rarement cette limite ; aussi, j'estimais fort M. Le Bohic et il avait, j'ose m'en prévaloir, une extrême confiance en moi.

Un jour, c'était pendant l'automne de 1829, la maison me parut avoir pris sa physionomie du dimanche. Le grand chapeau de M. Le Bohic portait une cocarde blanche et Fleurette avait un bouquet au côté.

— Que chantent les gazettes ? me demanda le brave homme par habitude.

— Rien de nouveau, répondis-je de mépris.

Fleurette qui revenait à ce moment avec la cruche, s'approcha de moi et me tendit en souriant sa joue.

N'ayez pas peur, dit M. le Bohic, la petite veut vous embrasser ; c'est sa fête.

C'est aujourd'hui la Sainte-Catherine, ajouta Fleurette, qui tendit sa joue de rechef et s'en alla compter les oies dans la prairie ; je bus deux écuelles de cidre pour paraître brave. M. le Bohic, cependant, me regardait d'un air inquiet, comme quelqu'un qui a quelque chose à dire.

— C'est sa fête, répéta-t-il enfin : la petite a un nom de sainte, comme

il convient à la fille d'un chrétien, et quand je l'appelle Fleurette, c'est une manière de parler.

— C'est évident, répondis-je.

M. le Bohic cligna de l'œil mystérieusement et jeta un regard vers les deux fusils suspendus au-dessus de la cheminée.

Le bon temps était le bon temps ! reprit-il avec emphase ; mais c'est une triste histoire..... pauvre Fleurette !

— A sa santé ! m'écriai-je en levant l'écuelle. Le vieil adjoint tressaillit et me serra le bras.

— Dieu ait son âme ! murmura-t-il elle est morte depuis trente-cinq ans.

Ce fut à mon tour de tressaillir. Je tournai involontairement la tête vers la prairie, où la petite fille bondissait et se jouait dans les hautes herbes ; sa fine taille me parut d'une ténuité surnaturelle.

— Depuis trente-cinq ans ! répétais-je.

— Trente-cinq ans et six mois.

— Et six mois... Mais je vient de l'embrasser.

M. Le Bohic ne m'entendait pas, ses souvenirs soudainement éveillés le reportaient vers des temps lointains. Il s'égarait dans ces sentiers perdus du passé, où l'âme retrouve péniblement la route jadis parcourue, et saluait étonnée des visages amis que les années n'ont pu vieillir.

— Elle était bien belle, reprit-il lentement, plus belle encore que Catherine, plus belle que toutes les autres femmes !..... Puis sa fille grandit et devint un ange de grâce..... Puis, la fille de sa fille..... Vous l'avez vue c'est Catherine..

— Fleurette, demandai-je.

— Fleur-des-batailles ! prononça tout bas le vieillard.

Ce mot ou ces nom n'avait pour moi aucune signification, et pourtant je sentis mon cœur se serrer et souffrir de cette vague émotion qui vous prend au prologue des légendes populaires de la campagne bretonne.

M. le Bohic passa la main sur son front.

— On la nommait ainsi, continuait-il, et c'est sous ce nom que je l'envoie, car elle est maintenant assise aux pieds de Dieu. Quant à son vrai nom, nul ne pourrait le dire. Sa main blanche n'avait jamais manié la bêche, son petit pied saignait dans nos lourds sabots ; son œil bleu avait ce regard fier et doux que n'ont point les yeux de nos filles : elle était noble.

— Mais, demandai-je intrigué, de qui me parlez-vous, monsieur Le Bohic ?

— Je parle de Fleur-des-Batailles.

Ceci n'était pas une réponse très catégorique. Je n'osai point insister néanmoins. Il se fit un long silence après lequel M. Le Bohic reprit.

— On se battait, c'était le bon temps. Quand les soldats de la Convention arrivaient de Rennes ou de Laval avec leurs culottes de coton blanc rayé de rouge, on les voyait de loin, et nos fusils portent comme il faut la balle. Ah ! il en vint beaucoup ; mais combien d'entre eux retournèrent à Rennes et à Laval ?.. Là-bas, sous l'herbe de cette prairie, nous avons creusé bien des fosses, et dans chaque fosse nous mettions plus d'un

Bleu ; c'était le bon temps. Vive Dieu !... et vive le roi ! Aussi bien on dit que les fédérés lui souhaitent du mal au roi. La danse recommencera peut-être. Tant pis ! les vieux sont morts et les jeunes lisent de mauvais livres ; car ils savent lire aujourd'hui... Qui sait si les fils des chouans seront des chouans !

Il poussa un profond soupir et but une rasade. Je flairais d'instinct une histoire, car M. Le Bohic n'était pas bavard, et ceci ne pouvait être qu'un préambule. C'était, en effet, une histoire.

— Nous étions un demi-cent de bons garçons, à Saint-Jean-sur-Vilaine dit-il en lorgnant de nouveau ses deux fusils, et nous travaillions en conscience. Dame ! on nous rendait la pareille, et ma jambe est là pour le dire. Un jour, il y a trente-cinq ans de cela, c'était en janvier 94, nous partimes pour Châteabriand, où les Bleus faisaient le diable. On nous vendit, le coup fut manqué. Nous laissâmes une douzaine des nôtres dans les fossés de la ville, et comme les Bleus nous coupaient la retraite du côté de Vitré, nous primes à travers champs une direction opposée. C'était le bon temps, on ne peut nier cela, mais il n'y paraissait guère.

Personne dans la campagne ; toutes les portes fermées, tous les villages abandonnés : parfois, nous rencontrions sur notre route une quadruple rangée de chênes géants ; c'était l'avenue du château. Nous prenions le pas de course, jouissant d'avance de la noble hospitalité qui nous attendait. Au bout de l'avenue, il y avait une large place vide, au milieu de laquelle gisaient des décombres noirs par la fumée et quelques ossements dont ne voulaient plus les corbeaux. Les Bleus avaient passé par là. Nous avançons, toujours suivis de près par les soldats de la convention, et plus nous avançons, plus notre péril augmentait, car la Loire allait bientôt nous barrer le passage nous l'aperçûmes enfin et nous arrêtas pour mourir.

C'était sur le sommet d'une haute colline, auprès des ruines d'un manoir récemment dévasté. A l'aide des débris, nous élevâmes une sorte de redoute et nous attendîmes.

Le soleil se couchait derrière les clochers pointus d'Ancenis, lorsque les Bleus se montrèrent. C'étaient de braves soldats. Ils gravirent la montée au pas de charge et attaquèrent nos retranchements. Nous nous étions agenouillés comme d'habitude et nous chantions un cantique à la bonne Vierge. Les Bleus se mirent à rire. Saint Dieu ! quand nous nous relevâmes, ils changèrent de mine. Nos tromblons, bourrés jusqu'à la gueule, firent rouler la moitié du détachement le long de la rampe.

Le reste continua de monter.

A continuer

NECROLOGIE.

À Saint-Edouard de Lotbinière, à l'âge de cinquante ans, le premier de février 1833, s'éteignait, muni de toutes les consolations de la religion, Eusèbe Cinq-Mars, écuyer, marchand. Il a été inhumé le trois du courant, au milieu d'un concours de parents et d'amis considérable. Sa famille est inconsolable, et la paroisse gardera bien longtemps le souvenir de cet honnête citoyen. C'était un paroissien très zélé pour l'église, et sa vie, pour la caractériser par une vertu qui suppose à la fois un grand fond de religion et une âme bien née, n'a été qu'un long dévouement à sa paroisse et à sa famille. Dans les affaires d'école, de municipalité, il était la cheville ouvrière, le secrétaire intelligent, scrupuleux, et surtout l'homme de bon conseil. Un éloge que l'on trouve sur toutes les lèvres, au moment où il nous laisse pour toujours, c'est qu'on n'a plus vu de procès à Saint-Edouard depuis que le défunt a eu en mains les affaires de cette paroisse. Dieu s'en rappellera et le recevra avec cette parole de bienvenue : Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils posséderont le royaume de Dieu !

R. I. P.

Indépendance de fortune.

Il y a quelque temps, M. Tarte proclamait au monde que, pour défendre avec avantage les principes, il faut au préalable s'acquérir "l'indépendance sous le rapport de la fortune." Et il donnait clairement à entendre qu'il allait s'appliquer sans délai à ramasser les écus nécessaires à l'homme public qui a la légitime ambition de servir son pays dans la politique.

Il est permis de croire que M. Tarte s'est mis sérieusement à l'œuvre.

Il y a plusieurs manières, paraît-il d'arriver à "l'indépendance sous le rapport de la fortune." En voici une que nous signalons à l'attention de M. Tarte. Il pourra peut-être en faire son profit.

Lorsque le gouvernement publie des annonces demandant des soumissions pour l'érection d'édifices publics—hotel du parlement, par exemple—on s'arrange avec quelques amis, on forme un vrai ring, et l'on fait faire, par des hommes de paille, trois soumissions ridiculement basses.

Lorsque les soumissions sont ouvertes, on fait mine d'accepter l'entreprise, on tâtonne, on gagne du temps, on cherche à faire croire qu'on est sérieux.

Puis, on s'en va trouver le soumissionnaire de bonne foi qui se trouve immédiatement au-dessus des trois hommes de paille—pour cela on pourrait même faire un petit voyage à Montréal en compagnie d'un ami intime—et l'on dit à ce soumissionnaire de bonne foi : "Donnez-moi \$15,000 et je ferai retirer les trois soumissions plus basses que la vôtre et vous aurez ensuite le contrat à votre prix. Cinq mille piastres par contrat, ce n'est pas trop quand il s'agit d'une entreprise aussi importante!"

On le voit, le plan est fort simple et de vrai succès à tout coup. Si, par malheur, le soumissionnaire qu'on veut faire chanter ne chante point... Eh bien! alors il faut attendre une occasion plus favorable pour jeter les bases de l'indépendance sous le rapport de la fortune. La défense des principes immuables en souffre un peu, il est vrai, mais, en revanche, on pourra toujours faire quel-

ques petites malices au soumissionnaire qui n'a point voulu chanter, surtout si l'on contrôle un journal.

Nous soumettons ce petit projet de chantage—en anglais, *black-mail*, à la considération du rédacteur du *Canadien*, avec prière de nous dire ce qu'il en pense. Pour nous, nous le trouvons scandaleux au suprême degré, mais comme nous ne sommes qu'un "énergumène," notre opinion ne vaut pas grand-chose en pareille matière. Nous aimerions à connaître l'avis de M. Tarte sur cette question délicate.

NIAGARA.

On écrit des chutes Niagara :

"Les chutes ont en ce moment une apparence remarquable, à cause de la formation d'un pont de glace à travers la rivière Niagara. Le vent de sud ouest de ces derniers jours a détaché la glace du lac, qui s'est précipité samedi par-dessus les chutes, et se frayant un passage dans la gorge au dessous, a formé un des plus magnifiques ponts de glace qu'on dit jamais vus ici.

"L'embrun des cataractes se gèle en retombant et décore de franges brillantes les arbres et les buissons. Le nouveau grillage de fer le long du précipice seuble garni de dentelles de glace. Les arbres ont pris leur costume d'hiver. Les énormes stalactites des bords gelés des deux caractes donnent à l'ensemble des chutes l'aspect d'un pays de fées."

POUR RIRE.

Un homme ne voulait pas croire que le soleil faisait le tour du monde : "Comment donc se fait-il, lui disait-on, qu'étant parvenu à l'occident où il couche, il reparaisse à son lever, du côté de l'orient."

—La belle affaire ! répondit-il, il revient par le même chemin ; et, si on ne s'en aperçoit, pas c'est qu'il revient de nuit.

Le comble de la maladresse :
Se casser une dent en mangeant quel qu'un des yeux.

Un jeune médecin, sans motifs, avait traité son ami X.... d'avocat sans causes.

L'autre jour, il va lui emprunter son habit pour aller en soirée mai-X... lui répond gravement :

Je n'ai pas d'habit, et ça ne doit pas te surprendre : un avocat sans causes peut aussi être sans effets.

Guibollard est garçon de restaurant et se montre très empressé à servir ses clients.

L'un d'eux arrive et Guibollard lui demande ce le débarrassant de son chapeau.

—Que faut-il servir à monsieur ?

—Donnez-moi un peu de répit.

L'aimable idiot court à la cuisine et revient vers le dîneur :

—Du répit, monsieur, il n'en a plus.

DÉCÈS.

Le R^{vé} M. De Villers [Paul], curé de Ste Gertrude, décédé le 31 janvier, appartenait à la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, p^{tre}
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
3 février 1833.

ANNONCES NOUVELLES.

SPRUCINE!



Préparation garantie de Gomme d'Épinette, de Ceritier sauvage et Murrhube, (Horum).

Une des meilleures préparations introduites jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Croupe et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons.

Prise avec de l'Huile de Foie de Morue, dès les premiers symptômes de la Consommation, elle est d'une valeur incalculable.

La SPRUCINE, comme remède contre le Rhume, n'a pas d'égale

C'est un art le tout différent des composés de Gommés d'Épinettes, etc., que l'on vante tant de nos jours. Ne vous trompez pas, en demandant la SPRUCINE ; elle est vendue dans des bouteilles rondes et chaque étiquette, circulaire et enveloppe portent la marque de fabrique.

A vendre partout à 50c la bouteille.

B. F. McGALE, Chimiste.
MONTREAL.

LIBRAIRIE DE ST. ROCH,



- Théologie morale par le Cardinal Gousset Vols broché \$3.50
- Théologie dogmatique par le même 2 Vols broché \$3.50
- Histoire de St Augustin par Poujoulat 2 Vols broché \$1.25
- Le curé d'Ars 2 Vols broché \$1.70
- Méditations sur les épîtres et les évangiles du carême broché \$0.70
- Conduite pour passer sagement le carême par le R. P. Aavrillon relié \$0.50

— AUSSI —

PAPETERIE, CIERGES, IMAGERIE, LIVRES BEAUX, ARTICLES RELIGIEUX, vin de Messe, etc.

L. DROUIN & FRERE

LIBRAIRES-IMPORTATEURS

96, Rue St. Joseph, 96,

QUEBEC

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, de la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédie par la poste si on s'adresse avec un timbre nominant ce journal, W. A. NOYES, 149 Power's Block, Rochester, N. Y.

GRANDE

VENTE A SACRIFICE

POUR LE

TEMPS DES FETES.

NETTES INVISIBLES EN

CHEVEUX,

—AUSSI—

Epingles invisibles dernièrement importés de Paris.

200 Couettes en cheveux de toutes les nuances et de tous les prix.
50 perruques d'hommes à très bas prix.
100 " de dames depuis \$2.50 et plus

—AUSSI—

On fait et l'on répare toutes espèces d'ouvrages en cheveux.

Les peignures sont pour nous une spécialité.

Vieilles couettes de cheveux teintes et recolorées à très bas prix.

Razoirs vendus sur garantie ainsi que doucines, savons et savonnets.

N'oubliez pas notre célèbre préparation.

L'ennemi des cheveux gris.

50 cents la bouteille.

N. B. — Pour l'information de nos pratiques souvenez-vous que nous n'avons pas d'autre magasin dans la rue St Jean que celui situé au No. 254, vis-à-vis chez M. Lemieux encanteur.

VICTOR DESPLATS.

PERRUQUIER ET MARCHAND DE CHEVEUX.

No. 254 rue et faubourg St Jean

Reliure ! Reliure !

G. A. LAFRANCE,

RELIEUR,

5 et 7, Rue SAULT-AU-MATELOT,

QUEBEC.



Trois premiers prix et Médaille de Bronze, Exposition provinciale, 1877.

Médaille de Bronze et Diplôme, Exposition Universelle de Paris, 1878.

Tout en remerciant le public de la ville et des campagnes de bienveillant encouragement qu'il lui a accordé jusqu'ici, M. Lafrance l'informe en même temps qu'il a transporté ses ateliers fait de grandes améliorations.

Il se tiendra constamment prêt pour remplir avec promptitude tout ordre qu'on voudra bien lui confier.

Ouvrages de reliure de tous les genres.

Cartes géographiques montées et vernies.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUX COMMUNES RELIGIEUSES.

J'ai le plaisir d'annoncer à mes anciens clients et au public en général que mon établissement est maintenant au complet.

Les conditions exceptionnelles que j'ai obtenues des fabricants les plus importants d'Europe, à mon récent voyage, jointes au peu de dépenses de mon nouvel établissement me permettent d'offrir le plus beau choix de *Chasuberies, Bronzes et Orfèveries d'Eglises* qui ait jamais été importé en Canada, et ce à meilleur marché qu'ailleurs.

J'ai de plus obtenu la représentation exclusive de plusieurs grandes maisons, entre autres pour les mérinos et les vins, ce qui me permet d'offrir ces deux articles des prix encore inconnus ici.

N. B. On est prié de bien adresser : A. C. SENEAL ou SENEAL & CIE,
NUMÉRO 220, RUE NOTRE DAME MONTREAL

ELIE BÉDARD

IMPORTATEUR DE
MONTRES ET BIJOUTERIES,

243 RUE ST PAUL

En face du dépôt du chemin de fer du Nord, Québec

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Bédard qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or vous plairaient, vite allez chez M. Bédard.

Il vous manque des pièces d'argenterie, c'est chez M. Bédard qu'il faut vous les procurer.

Enfin c'est là que vous devez acheter des horloges, des chaînes en or pour dames, etc.,

Avant d'aller ailleurs arrêtez-vous à l'adresse ci-dessus.

CONSUMPTION

REELLEMENT GUÉRIE.

souffrent de cette maladie et qui veulent se guérir devraient essayer les célèbres poudres pour la consommation du Dr Kissner. Ces poudres sont le seul remède connu pour guérir la consommation et les maladies de la gorge et des poumons. Nous sommes tellement convaincu de leur efficacité, que pour faire voir au public qu'il n'y a pas de supercherie, nous enverrons à n'importe quelle adresse, par la poste et franco une boîte d'essai gratis.

Nous ne voulons votre argent que lorsque vous vous serez pleinement convaincu de la puissance curative de ces poudres. Si vous croyez que votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne retardez pas à faire l'essai de ces poudres car elle vous guériront.

Prix grande boîte \$3,00 ou 4 boîtes pour \$10,00. Envoyé par la poste à n'importe quel endroit des Etats ou au Canada sur réception du prix.

S'adresser à

Ash. & Robbins

360 Fulton Street Brooklyn, N. Y.

Bijouterie et Horlogerie.

J. T. DROLET

HORLOGER ET BIJOUTIER

125 RUE DU PONT, SAINT-ROCH,

Profitez de l'occasion de cette annonce pour remercier le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et prie les acheteurs qu'il vient de recevoir un assortiment des plus considérables de tout genre, en Or Argent et Plaqué. Il invite le public à visiter l'assortiment d'horloges de tout genre et paix.

Grande variété, Montres en argent, et en or.

Petites montres en or pour dames depuis \$18,00 en montant.

AUSSI: — Bagues et alliances de mariage sets de toute sortes, épinglettes, pendant et boucles d'oreilles, colliers, bracelets et tout ce qui concerne en général cette branche d'affaires.

Réparations faites avec promptitude à des prix modérés.

Satisfaction garantie.

DEMENAGE.

M. A. Montminy

PHOTOGRAPHE.

Informe le public qu'il a transporté ses ateliers du No. 187 au

No. 132 Rue St-Joseph

ST-ROCH.

Où il continuera comme par le passé à recevoir les commandes pour photographies.

BAUME ET ONGUENT

— DE —
Madame BERTHIAUME

RHUMATISME



LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS.

LE PRIX DU BAUME contre le RHUMATISME QUAND IL EST OFFERT EN VENTE EST DE 50 cts par bouteille, mais 10,000 bouteilles seront données aux pauvres pour rien. Vous avez toujours des pauvres parmi vous. A ces pauvres malades je donnerai mon baume sans me faire payer, mais en même temps je veux être en garde contre les imposteurs. Pour cela, je me propose d'envoyer une douzaine de bouteilles au pr. tre ou à tout autre personne de toute paroisse pour qu'il les distribue parmi ceux qu'il sait ne pouvoir payer pour se le procurer. Envoyer son adresse et le nom de la paroisse à

MADAME F. BERTHIAUME

MONTREAL.

Chère Madame F. Berthiaume, J'ai le plaisir de vous informer que votre Baume contre le rhumatisme a fait disparaître les douleurs que je ressentais depuis plus de quinze ans et que je puis maintenant marcher et m'habiller seule, après avoir essayé toutes les médecines annoncées, avec bien peu de succès. J'espère que votre Baume contre le rhumatisme me guérira complètement. Je vous souhaite beaucoup de succès et je de meure votre, etc.

RACHEL LAMOOREUX,

Vendu par tous les pharmaciens.

LE TABAC

"L'IROQUOIS"

Ce qu'il y a de

MIEUX SUR LE MARCHÉ.

Tabac paqueté en 'euillards.

Sans contredit le meilleur tabac à FUMER et à CHIQUER.

Manufacturé pour le commerce en général.

ESSAYEZ-LE

Il vous plaira certainement

LEMESURIER & FILS.

150 à 157 RUE ST-PAUL, QUÉBEC

ALCOOLATURE D'ARNICA

DES RR.PP. TRAPPISTES
DE NOTRE-DAME DES NEIGES.

LES SOUSSIGNÉS sont les agents dans la Province de Québec pour la vente en gros de

L'ALCOOLATURE D'ARNICA

et ils en tiennent un dépôt considérable en grands et en petits sacons.

Les droguistes, marchands de la campagne et autres pourront s'en procurer d'eux en tout temps.

JOS. HAMEL & FRÈRES,

Québec.

POELES SOURDS.

Améliorés et patentés,

Je désire attirer l'attention de mes pratiques et du public en général sur ces Poèles qui ont donné satisfaction à tous ceux qui en ont eu jusqu'à présent. Une visite le prouvera aux personnes qui voudront bien les voir. Je puis donner des certificats de plusieurs personnes recommandables qui en ont acheté.

GEORGES BROUSSEAU

Ferblantier

No. 37, rue S Pau

PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES

DE MCGALE

(Recouvertes en sucre.)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur, des maux de Foie, etc. Indigestions. Etourdissements, et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'Estomac.

CES PILULES sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

PRIX — 25 cts. la boîte — 5 boîtes pour \$1.00 expédiées franc de port à tout adresse sur réception du prix.

B. E. MCGALE, Chimiste.

301 RUE ST. JOSEPH 301

Montréal.

ETABLISSEMENT DEMANDE

Un jeune homme possédant un certain capital, désirerait s'établir comme marchand à la campagne, soit dans les Cantons de l'Est ou dans les environs de Québec. Toute personne ayant un établissement à vendre ou connaissant un endroit où un marchand trouverait à s'établir avantageusement voudrait bien écrire à la boîte 102 bureau de poste St Roch, Québec.

Grand atelier de tailleur.

PRENEZ NOTE DE ÇECI.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'abandonner son poste de tailleur au coin des rues de l'Eglise et du Roi, pour ouvrir un grand atelier dans la maison-lavoie

No. 345 RUE ST. JOSEPH.

(En face de la congrégation de St. Roch.)

Ces jours derniers, il a reçu des Etats-Uni et d'Europe toutes les nouvelles cartes de modes, ce qui lui permettra de tailler les vêtements dans tous les goûts. Il espère que le public voudra bien lui continuer le patronage qu'il n'a cessé de lui accorder jusqu'à ce jour. Il déclare — vu sa vieille expérience du métier de tailleur, — qu'il peut donner satisfaction à tous ceux qui l'honoront de leur confiance. Les habillements seront taillés et confectionnés sous le plus bref délai.

Prix modérés.

Une visite est respectueusement sollicitée.

PIERRE TRUDEL.

No. 345 Rue St. Joseph.

(En face de la congrégation de S. Roch.)

FUMEZ LE

Golden Leaf,

MANUFACTURE PAR

B. HOUDE & CIE.

QUEBEC.

O. Leclerc,

BARBIER-COIFFEUR.

256 RUE ST-JOSEPH,

ST-ROCH.

Près du marché Jacques Cartier,

Coupe de cheveux à la machine.

Satisfaction garantie.

Teinture de barbe et de cheveux de premier choix.

Boutique de barbier de première classe.

AUSI: — Tabacs, cigares, pipes, et tout ce qui concerne en général cette branche de commerce, à vendre en gros et en détail.

Une visite est sollicitée et les prix sont modérés

POUR LES FÊTES.

Vous trouverez chez

Renaud et Cie,

25, RUE ST-PAUL

Un magnifique assortiment de CHANDELIERS, à 2, 3 et 4 branches, des LAMPES de table, d'un travail et d'un fini parfait. Aussi une importation toute récente d'objets d'argenterie, tels que EPERGNES, POT A L'EAU, PORTE-CARTES, HUILIERS, dont le goût, le prix et la beauté défient toute compétition.

—AUSSI—

COUPELLERIE

Nous avons aussi en mains un large assortiment de VERRES A CHAMPAGNE, A CLARET et à VIN, CARAFES, etc., en verre coupé que nous vendrons à

GRANDE REDUCTION.

RENAUD & CIE.,

25, Rue St-Paul,

EPILEPSIE

ou

MAI CADUC.

Guérison permanente, pas de supercherie, pas l'usage pendant un mois des célèbres poudres pour l'épilepsie du Dr Goulard. Pour convaincre les victimes de ce mal que ces poudres feront ce que nous prétendons, nous enverrons par la poste franco une boîte d'essai. Comme le Dr Goulard est le seul médecin qui ait jamais fait du traitement de cette maladie une spécialité et comme nous savons que des milliers de personnes ont été radicalement guéries par l'usage de ces poudres, nous GARANTISSONS dans chaque cas UNE GUERISON PERMANENTE, ou nous vous remettons tout l'argent que vous aurez dépensé. Tous ceux qui souffrent devraient essayer tout de suite ces poudres et se convaincre de leur puissance curative.

Prix grande boîte \$3,00 ou 4 boîtes pour \$10 envoyé par la poste à tout endroit des Etats-Unis et du Canada sur réception du prix ou par l'express C. O. D.

S'adresser à

Ash & Robbins

360 Fulton St. Brooklyn, N. Y.

TOUT LE MONDE ENTEND!

Baume d'Huile de Requin de Foo Cheo!

Quand rétablit positivement l'entendement

et il est le seul remède connu pour

guérir la surdité.

Cette huile est extraite d'espèces particulières de petits REQUINS blancs pris dans la mer Jaune, connus sous le nom de CARHARODON RONDELETTI. Tous les pêcheurs chinois le connaissent. Ses vertus comme restaurateur de l'entendement ont été décorées par un prêtre bouddhiste vers l'année 1410. Ses guérisons ont été si nombreuses et plusieurs ont paru si miraculeuses que le remède a été proclamé officiellement dans tout l'Empire. Son usage est devenu si universel que pendant plus de 300 ans, aucun sourd n'a existé parmi le peuple chinois. Envoyé, frais de poste payés d'avance, à une adresse quelconque moyennant \$1.00 la bouteille.

Ecoutez ce que disent les sourds

Ce remède a fait un miracle dans mon cas.

Je ne sens plus de bruits assourdissants dans ma tête, et j'entends beaucoup mieux.

J'ai été radicalement soigné.

Ma surdité s'est améliorée notablement, je pense qu'une autre bouteille me guérira.

Son efficacité est incontestable et son caractère curatif absolu, attendu que l'écrivain peut personnellement le certifier, par l'expérience et l'observation. Ecrivez de suite à HAYLOCK et JENNEY, 7, rue Day à New-York en incluant \$1.00 et vous recevrez en retour un remède qui vous permettra d'entendre comme tout autre. Vous ne regretterez jamais de l'avoir fait.

Editeur de la Mercantile Review.

Pour éviter la perte dans les malades veuillez envoyer l'argent par lettre certifiée.

Importé seulement par,

HAYLOCK

(CI-DEVANT, HAY, JR ET CIE.)

Seuls agents pour l'Amérique.

7, Day Street, New York

Consultation gratuite a toute heure

CHEZ LE

Dr ED. MORIN & CIE,

PHARMACIENS ET CHIMISTES,

COIN DE LA

ET DE LA COTE

SAINT-JEAN

SAINT-JEAN

FAUBOURG

SAINT-JEAN



DEPOT GENERAL DE

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.

Remèdes patentés,
Article de Fantaisie,
Parfumeries,
etc., etc., etc.

Toilette en Pluche,
Boîte à toilette en verre,
Boîte à toilette de voyage,
etc., etc., etc.

Dr MORIN & CIE informent leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de médicaments et de produits chimiques français, médecines brevetées, telle que ;

Sirop Zed.
Gouttes perlées.
" " d'Ether Sulfurique.
" " de Térébentine.
Elixir de fer Rabuteau.
Sirop de fer " "
Dragées de fer Rabuteau.
Elixir Alimentaire de Ducro.
Sirop de Robillon à l'Iodure et Quinine.
Quina Laroche.
Fer Bravais.
Extrait de Quinquina Duchamp.
Dragées Meynet (à l'huile de foie de morue.)
Pilules Anti-Névralgiques du Dr Moussette.
Liquor du Dr Laville (curative de la Goutte et des Rhumatismes.
Papier de Fayard.
Goudron de Norvège.

Goudron de Guyot.
Biscuits Vermifuge.
" Purgatif.
Pâte Zed.
Alcoolature d'Arnica des RR. PP. Trappistes de N.-D. des Neiges.
Pilules de Blancard.
La Neufaline.
Eau Raphaël.
Poudre Indienne.
Injection Brou.
Capsules au Copahu pur.
Capsules au Copahu, Cubebe et Essence de Santa.
Biscuits dépuratifs du Dr Olivier contre les maladies secrètes, Dartres, Scrofules, vices du sang.

Ces médecines sont directement importées des célèbres maisons CLIN & CIE et CHARLES VIMARD, de Paris.

ASSORTIMENT GENERAL ET CHOISIE DE GRAINES DE HAMPT GRAINES DE JARDIN

HOMOPATHIE

Spécifique contre la Dyspepsie.

Prescriptions remplies a toute heure avec la plus grande attention

Premier Prix



CANADA, 1876.

Premier Prix et Diplome



PHILADELPHIE, 1876.

POUR LES FETES

Afin de bien recevoir les visites, n'oubliez pas que la CELEBRE BIÈRE et PORTER LABATT de LONDRES n'ont pas d'égaux comme breuvage de santé.

LA CELEBRE

Biere et Porter

EST FABRIQUEE

Avec le meilleur et le plus pur HOPPELON et ORGE, tel que certifié par les ANALYSES des plus hautes autorités médicales et par les prix suivants remportés aux EXHIBITIONS UNIVERSELLES, savoir :

1er Prix et Diplome. Philadelphie, 1876. 1er Prix. Australie 1877, et a Paris, 1878, 1er Prix, (Medaille d'Gr.)

La seule Bière et Porter Canadienne qui ait remporté des prix a cette dernière Exposition

Gare à la contrefaçon et aux substituts. Chaque bouchon est estampé.

1er Prix, Medaille d'Gr.



PARIS, 1878.

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT

No. 179 RUE ST-PAUL,

QUEBEC.

Premier Prix.



SYDNEY AUSTR. 1878.

SIROP TOLU SENEGA

ET

Gomme d'épinette

Contre la Toux, Bronchite, Mal de Gorge, Enrouement, etc., etc.

Sirop aux Hopophosphites des Sœurs de l'Hôpital du Sacre-Cœur, Québec.

Employé avec succès dans les Maladies Soropuleuses et Pulmonaires, dans l'Anémie, Chlorose, Faiblesse d'estomac chez les mères qui nourrissent, dans la convalescence des maladies graves, etc.

SPECIFIQUE CONTRE LA DYSPESIE.

Cette préparation, recommandable contre tous les genres de Dyspepsie, fait bientôt disparaître après quelques doses toute la série de symptômes qui accompagnent cette maladie, tels que Vents, Indigestions, Maux de tête, Constipation, etc., etc.

Demandez ces préparations à votre pharmacien ou à votre marchand.

EN GROS ET EN DETAIL.

DR. ED. MORIN & CIE.

314, RUE ST-JEAN, 314,

QUEBEC.

400 Machines a coudre

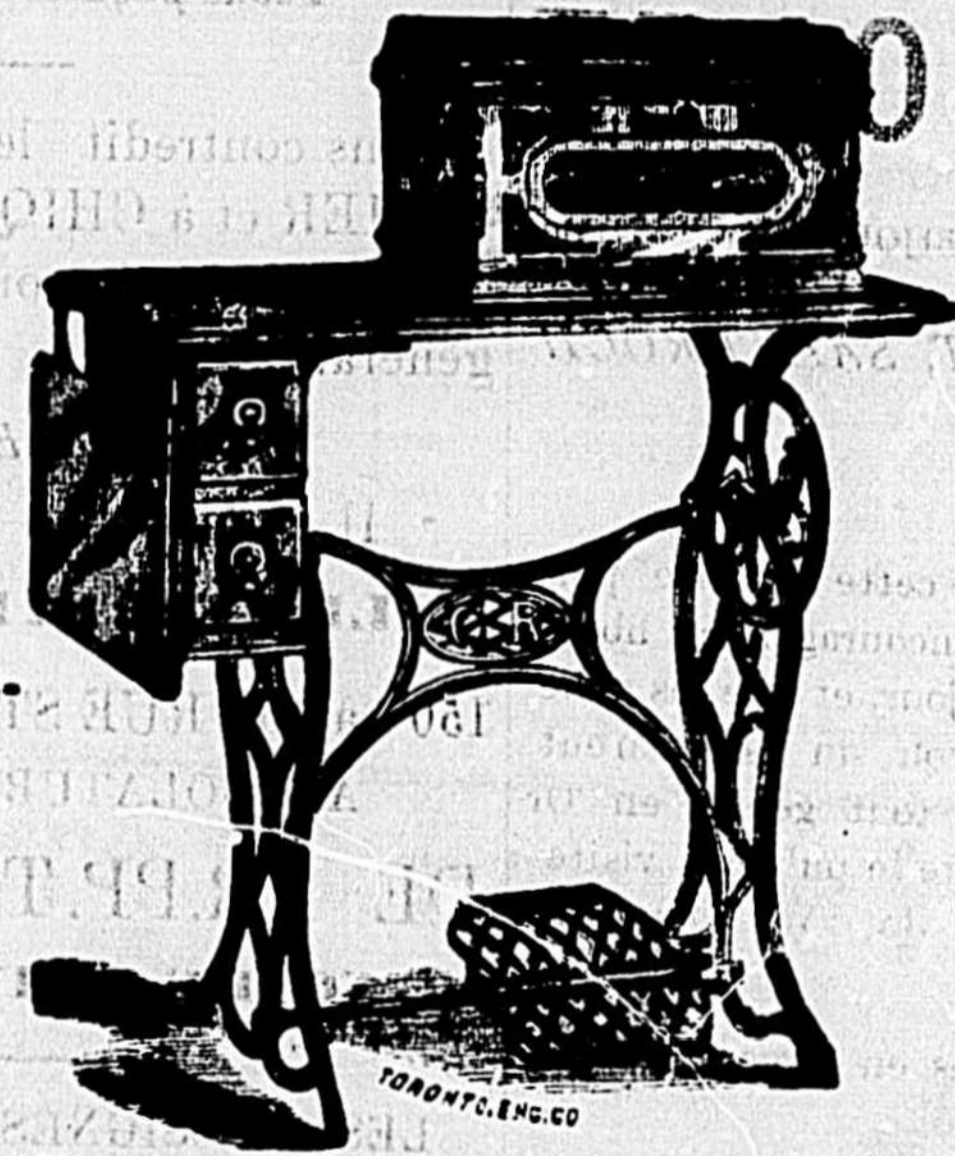
VENDUES PAR MOIS EN GROS ET EN DETAIL

Le plus grand assortiment qui ne s'est jamais vu dans le Dominion

CHOIX ENTRE 25 SORTES,

Raymond 1	Wanzer A	Royal 1	Howe A	Singer de famille.
2	B	2	B	Medium.
3	C	Wheeler & Wilson No 6	C	No 2
Household	D	"	D	No 4
"	E	"	E	White.

Aux agents de machines à coudre de la province. Ecrivez-nous pour aucune sorte de machines. Huiles, aiguilles, nappettes, etc., dont vous aurez besoin et vous serez certain des avoir immédiatement.



Sur 100 achemés
leurs 95
aujourd'hui
achètent le Raymond.

Les nouveaux
Raymonds sont 3
et quatre fois
plus gros et plus
fort que
les premiers

AVIS AU PUBLIC

Nous avons des machines à coudre pour satisfaire tout le monde, nous en avons à \$22.50 pour une bonne machine qui donne entière satisfaction.

La meilleure du monde entier. Elles sont en usage depuis vingt ans et ces mêmes machines sont encore bonnes.

La nouvelle machine à coudre Raymond est non seulement la meilleure, mais la plus aisée à faire fonctionner.

Chaque Raymond possède un bobineur automatique patenté qui emplit les bobines comme un fuseau de fil, sans même que la personne y touche.

Cette machine ne casse pas d'aiguilles.

Une personne même qui a une de ces machines en usage depuis dix ans, disait l'autre jour qu'elle s'est rendue jusqu'à cette date avec sa même douzaine d'aiguilles qui était dans son moulin.

Nous venons de recevoir des marchettes (ou pedales) patentes pour ces mêmes machines.

SINGER DE FAMILLE, \$25.00

CERVAIS & TURNER.

RUE ST JOSEPH, QUÉBEC